

## OBJECTIFS

- Acquérir le certificat de compétence relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétences concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

## PROGRAMME

- **Notion de Bien-être animal, contexte règlementaire et législatif**
  - × Bases éthiques de la protection animale, une demande sociétale
  - × Définition du Bien-être
  - × Aspects réglementaires du Bien-être animal
  - × Connaissances de l'animal
  - × Rôle du Responsable Protection Animale
- **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**
  - × Manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage
  - × Manipulation des animaux lors de l'accrochage
- **Mise à mort : réglementation et préconisations**
  - × Techniques d'étourdissement
    - Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
    - Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques
    - Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
  - × Saignée
  - × Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

### PUBLIC

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles ou lagomorphes abattant plus de 150 000 volailles par an.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Niveau des formations :

## MODALITES DE PARTICIPATION

- Tarif : **550 € HT / 660 € TTC**
- Frais de repas (par jour / par personne) : **10 € HT / 12 € TTC**
- Durée : **2 jours (14 heures)**
- Dates :
  - ☐ **Mercredi 22 et jeudi 23 novembre 2023**
  - ☐ **Mercredi 17 et jeudi 18 avril 2024**
- Lieu : AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)
- Nombre de participants : entre 5 et 15 participants  
*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*
- Prérequis : maîtrise de la langue française
- Modalités d'accès : aucune
- Délais d'accès : 1 mois
- Modalités d'évaluation : évaluation écrite sous forme de QCM
- Document remis à l'issue de la formation : attestation de fin de formation



Taux de satisfaction : 82 % (chiffres 2022)



Moyenne des notes obtenues : 18 / 20 (chiffres 2022)

**CONTACT** : 02 96 01 62 26 - [contact@avipole-formation.fr](mailto:contact@avipole-formation.fr)

**INSCRIPTION** : [www.avipole-formation.fr](http://www.avipole-formation.fr)

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

Pour tout renseignement, contacter : Jean-Philippe PRIGENT, référent handicap



Mis à jour le 06/09/2023

Niveau des formations :